

Sac Plastique : L'union EuropÃ©enne n'en veut plus !

Soumis par Sophie
Dernière mise à jour: 26-05-2011

Document MARSACTU.FR Par Julien VINZENT le 25 mai 2011

Marseille, la France, lâ€™Europe : qui rÃ©ussira Ã en finir avec les sacs plastiques ?
<http://www.marsactu.fr/>

Le plastique, câ€™est pas si fantastique, surtout en bord de mer. Produit en une seconde, utilisÃ© 20 minutes, il peut, lorsquâ€™est jetÃ©, rester 400 ans dans lâ€™environnement. RÃ©sultat : les dÃ©chets plastiques Â« sont Ã lâ€™origine chaque annÃ©e de jusquâ€™Ã un million dâ€™oiseaux, 100 000 mammifÃres marins et un nombre incalculable de poissons Â», dâ€™aprÃ©s le programme des Nations Unies pour lâ€™environnement, citÃ© par un rÃ©cent rapport commandÃ© par la Commission europÃ©enne.

PlanÃ“te plastique

Un document qui indique Ã©galement que Â« les fonds marins sont aussi contaminÃ©s (â€¡) plus particuliÃ“rement par les sacs en plastiques dans les zones cÃ’tiÃ“res Â», oÃ¹ ils diffusent les produits toxiques quâ€™ils contiennent dans lâ€™environnement. En janvier 2011, les premiers rÃ©sultats de lâ€™expÃ©dition internationale MÃ©diterranÃ©e en danger faisaient 500 tonnes de plastique dans la MÃ©diterranÃ©e.

Â« Lâ€™Ifremer a fait une Ã©tude sur les mollusques et notamment des moules, ils ont trouvÃ© du plastique dans le systÃ“me lymphatique. On est en train de plastifier la planÃ“te ! Â», sâ€™alarme Alain Matesi, prÃ©sident-fondateur du Collect-If Environnement. Le mola mola -colosse des mers dont nous vous avions parlÃ© lâ€™annÃ©e derniÃ“re et qui est friand de mÃ©duses â€“ a parfois du mal Ã faire la diffÃ©rence et les avaleÃ©!

Lâ€™Europe se jette Ã lâ€™eau

Face Ã cette hÃ©catombe Ã©cologique, lâ€™Union europÃ©enne envisage de sÃ©vir, via une interdiction pure et simple ou une taxation des sacs plastiques distribuÃ©s en caisse. Une consultation en ligne â€“ pour lâ€™instant rÃ©servÃ©e aux anglophones Ã©tÃ© ouverte pour donner son avis sur les diffÃ©rentes mesures Ã adopter (montant dâ€™une Ã©ventuelle taxe, utilisation de biodÃ©gradablesâ€¡).

Un pas en avant dont Alain Matesi revendique une partie de la paternitÃ©, y voyant un signe que le bilan de son action est Â« plus que positif Â». En 2004, dans la foulÃ©e du rÃ©fÃ©rendum corse sur lâ€™interdiction des sacs, lâ€™association ciota sâ€™est dÃ©menÃ©e auprÃ¨s des commerÃ§ants et de la mairie pour lâ€™abandon de cette pratique. Une dÃ©marche quâ€™Aubagne et dans dâ€™autres villes en France. Dans la foulÃ©e de la mÃ©diatisation du problÃ“me, la consommation de sacs Ã chutÃ© brutalement : Â« mÃ¢me si lâ€™objectif zÃ©ro nâ€™est pas atteint, la rÃ©duction est considÃ©rable, de lâ€™ordre de 70 % », fÃ©licite-t-il.

Bonne volontÃ© affichÃ©e

Bref, il y a du mieux, mais Â« le combat nâ€™est pas terminÃ© Â». Les sacs, qui Ã©taient les meilleurs ennemis des riverains de la dÃ©charge dâ€™Entressen, concernent bien entendu Marseille, en tant que ville cÃ’tiÃ“re dont les Ã©gouts rejettent rÃ©guliÃ“rement leur lot de sacs qui traÃ®naient dans les rues et oÃ¹ il nâ€™y a pas besoin dâ€™une Ã©tude europÃ©enne pour que les plages ne sont pas des plus propres question plastique. Â« Pour prÃ©parer 2013, Marseille a besoin de travailler sur la question de la propretÃ©, câ€™est pour cela quâ€™il faut quâ€™elle se saisisse de lâ€™emblÃ“me du sac plastique Â», dÃ©clare Alain Matesi.

Et quand ils ne vont pas en mer, aprÃ¨s avoir plus ou moins longtemps contribuÃ© Ã embellir les rues marseillaises, les sacs finissent pour la plupart Ã lâ€™incinÃ©rateur, ce qui reprÃ©sente un coÃ»t pour Marseille Provence MÃ©tropole (MPM), la collectivitÃ© chargÃ©e du dossier dÃ©chets. ContactÃ©e, la communautÃ© urbaine nâ€™a pour lâ€™instant pas donnÃ© de demande sur une Ã©ventuelle stratÃ©gie pour rÃ©duire cette charge. De son cÃ’tiÃ©, le conseiller municipal dÃ©cideÃ© du parti Didier Reault (UMP), reconnaÃ®t que la mairie pourrait Ãªtre plus volontaire, et promet de sâ€™atteler, tout en restant flou sur les modalitÃ©s :

Auteur en 2003 dâ€™une proposition de loi visant Ã oblier tout commerce Ã dÃ©livrer Ã sa clientÃ“le des sachets en papier recyclÃ© ou toute autre matiÃ“re biodÃ©gradable Â», intÃ©grÃ©e par la suite dans la loi dâ€™orientation agricole de 2005, le maire marseillais Jean Roatta (UMP) assure Ã©galement sâ€™apprÃªter Ã faire passer un dossier au maire pour obliger la ville de Marseille Ã donner lâ€™exemple Â».

Faux pas marseillais

Tant mieux si les collectivités bougent, mais attention à l'amateurisme, prôvent Alain Matesi, qui se rappelle de l'expérience de la distribution de sacs biofragmentables, un remède de quasiment pire que le mal, mené en partenariat avec la Chambre de commerce et l'industrie. À Même s'il y avait une bonne volonté, il n'y avait pas de connaisseur. Cela touche à la communication, à la co-conception, au développement durable, aux ressources halieutiques, à la problématique des matières premières résiduelles.

Et de défendre sa recette : « une méthodologie non agressive par l'incitation, la sensibilisation, le dialogue. Le petit commerçant du coin doit se sentir à l'aise dans son argumentation pour dire qu'il ne distribue plus de sacs ». Le tout passe par une charte d'engagement, qui donne droit à « une reconnaissance » comme l'affichage d'un petit sticker.

Le petit commerçant du coin, c'est justement là que risque de se heurter la démarche. Il suffit à Marseille de faire un tour dans un snack ou un épicerie de quartier qui vous tend plutôt deux fois qu'une un sac ! C'est un travail de titan et autant pour la grande distribution vous avez un interlocuteur, là il faut aller voir les pharmaciens, les bouchers etc. », reconnaît le militant associatif, qui voit là le point où c'est au politique, avec la portée de sa parole et ses moyens financiers, de prendre les choses en main.

Dans la quatrième dimension

Et passer par une taxation voire une interdiction, comme l'envise l'Europe ? Pour la première partie de l'alternative, il faut une taxe qui pèse sur les consommateurs et non sur l'industrie du plastique ou les distributeurs et dont les recettes soient noyées dans le budget de l'Etat au lieu d'être affectée à la protection de l'environnement. Pour « à partir du moment où vous parler d'interdire les gens se braquent », estime-t-il, privilégiant une nouvelle fois l'accompagnement.

Quant au Parlement, c'est un pas en avant, deux pas en arrière. Le décret devant mettre en application la loi initiée par Jean Roatta, qui prôvait une interdiction en 2010, est perdu dans la quatrième dimension », selon l'express du blog Effets de Terre. « Je ne vois rien venir », concorde Jean Roatta, qui se déclare prêt à relancer le dossier. Bon courage : depuis 2005, lorsque certains tentent d'introduire une taxation dans la loi de finances, comme fin 2008 et fin 2010, le ministère met en avant les bons chiffres de réduction et explique qu'il prôfère laisser la profession suivre l'objectif clair et partagé : réduire la production de sacs plastiques à usage unique qui ne sont pas biodégradables.

Naples sans sacs plastiques

Pourtant, de nombreux pays ont sauté le pas, comme le montrait il y a quelques mois ce tour d'horizon de La Croix. Plus récemment l'Italie a elle aussi banni le plastique hors de chez elle depuis le 1er janvier 2011 pour le remplacer par des sacs en amidon de maïs. Une alternative un brin décriée pour le prix et le manque de solidité dans ce reportage dans la jumelle transalpine de Marseille pour les déchets, Naples.

Mais dans ce sujet à tiroirs qui touche nos modes de consommation, leur utilité même fait débat. Dans son rapport pour la Commission européenne, Bio Intelligence Service note aussi que « les qualités environnementales des bioplastiques n'ont pas encore complètement documentées. Les points clés sont la quantité d'énergie non renouvelable pour leur production et les conséquences possibles en terme d'usage des sols ». En attendant, n'oubliez pas vos sacs.